



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DOSSIER N° 13 :**  
AUTORISATION  
D'ATTRIBUTION D'UNE  
SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE À LA  
BANQUE ALIMENTAIRE  
BORDEAUX GIRONDE

**Séance Ordinaire du 17 décembre 2024**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué le 11 décembre 2024 par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu Ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 17 décembre 2024.

**Présents** : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Nathalie SOARES, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle ABAZIOU BARTHELEMY, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Xavier DE JAVEL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Claire LAYAN, Patrick ALVAREZ.

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 25**

**Absent : 1**

**Excusés : 9**

**Excusés avec procuration** : Mathilde FERCHAUD (à Sandrine JOVENE), Michel MENJUCQ (à Alain MARC), Daniel BALLA (à Bérengère DUPIN), Benjamin DUGERS (à Armelle ABAZIOU BARTHELEMY), Géraldine AUDEBERT (à Françoise COSSECQ), Thomas BURGALIERES (à Daphné GAUSSENS), Grégoire REYDIT (à Jean-Georges MICOL), Julie-Anne BROUSSIN (à Marie Emmanuelle DA ROCHA), Jean-Jacques HERMENCE (à Damien ROUSSEAU).

**Absent** : M. Maxime JOYEZ.

**Secrétaire** : Bérengère DUPIN

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2024

### **DOSSIER N° 13 : AUTORISATION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA BANQUE ALIMENTAIRE BORDEAUX GIRONDE**

**RAPPORTEUR** : Marie Emmanuelle DA ROCHA

Vendredi 29 mars 2024 a eu lieu pour la troisième année dans tous les restaurants scolaires de la ville du Bouscat, soit dans les 4 écoles élémentaires et les 5 écoles maternelles, l'opération « Croc pour un, croc pour tous » lancée par la Ville du Bouscat en partenariat avec la Banque alimentaire Bordeaux Gironde.

Notre prestataire de service, Elior, s'associe à cette opération en proposant un repas exceptionnel confectionné à base de pâtes à la tomate et de compote pour l'ensemble des écoliers. Ce repas, facturé au tarif habituel pour les familles, permet, au vu de l'économie réalisée sur un coût habituel de repas, de redistribuer pour la Banque alimentaire l'équivalent d'environ 4 repas à leurs bénéficiaires pour chaque repas pris par nos écoliers.

Cette action s'accompagne d'interventions dans les classes ou sur les temps périscolaires qui le souhaitent par des bénévoles de la Banque alimentaire qui viennent expliquer aux enfants l'opération et leur parler des enjeux du gaspillage alimentaire, du bien manger, de la solidarité.

En plus du repas solidaire, les accueils périscolaires du groupe scolaire Jean Jaurès (maternelle et élémentaire) et Lafon féline élémentaire et maternelle ont également expérimenté cette année la récolte de dons alimentaires issus de l'apport volontaire des familles et des adultes de l'école. Les 112 kg collectés ont été remis à l'association des familles du Bouscat pour son projet d'épicerie solidaire, La Bous'sol.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de notre projet éducatif de territoire, Génération Alpha, en continuité des nombreuses actions déjà menées autour des enjeux de gaspillage alimentaire et de solidarité. Elle se déroule durant la Semaine de l'économie sociale et solidaire à l'école.

Ainsi pour cette troisième édition, 1335 repas ont pu être servis, permettant de collecter 1 141,40 € TTC €. La ville souhaite s'associer à cette opération en attribuant une subvention exceptionnelle supplémentaire à la Banque alimentaire Bordeaux Gironde en doublant le montant du don.

Cette subvention exceptionnelle atteint ainsi le montant de 2 282,80 € à l'attention de la Banque alimentaire Bordeaux Gironde, soit l'équivalent d'environ 10 680 repas qui pourront être redistribués.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que l'intérêt local le justifie,

**Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :**

**Article 1** : AUTORISER Monsieur LE MAIRE à reverser les recettes collectées sur les repas servis dans les écoles le 29 mars 2024 à l'Association Banque Alimentaire Bordeaux Gironde,

**Article 2** : AUTORISER Monsieur LE MAIRE à verser une subvention exceptionnelle de 2 282,80 euros à l'Association Banque Alimentaire Bordeaux Gironde,

**Article 3** : DIRE que les dépenses seront inscrites au budget, au chapitre 65.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**  
**34 voix POUR**

Fait et délibéré le 17 décembre 2024

LE MAIRE,

Le/La secrétaire de séance,

Patrick BOBET

Bérengère DUPIN